

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **16 (1871)**

Heft (4): **Supplément au No 4 de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Supplément au n° 4 de la REVUE MILITAIRE SUISSE (1871).

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF ET RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE DE 1870.

(Suite.)

L'empereur, qui, le 30 au soir, se trouvait avec le corps du général Ducrot à Carignan où devait être le quartier-général, reçut dans la soirée même la nouvelle du mouvement de retraite et le conseil de la part du maréchal de Mac-Mahon de prendre le chemin de fer pour se rendre à Sedan. Rien n'était plus facile à l'empereur que de pousser jusqu'à Mézières, et de mettre ainsi sa personne à l'abri. On lui en fit la proposition, il la repoussa, ne voulant pas se séparer de l'armée, et étant déterminé à partager son sort quel qu'il fût. Le 31 au matin, la proclamation suivante fut distribuée aux troupes :

Soldats,

Les débuts de la guerre n'ayant pas été heureux, j'ai voulu, en faisant abstraction de toute préoccupation personnelle, donner le commandement des armées aux maréchaux que désignait plus particulièrement l'opinion publique.

Jusqu'ici le succès n'a pas couronné vos efforts ; néanmoins j'apprends que l'armée du maréchal Bazaine s'est refaite sous les murs de Metz, et celle du maréchal de Mac-Mahon n'a été que légèrement entamée hier. Il n'y a donc pas lieu de vous décourager. Nous avons empêché l'ennemi de pénétrer jusqu'à la capitale, et la France entière se lève pour repousser ses envahisseurs. Dans ces graves circonstances, l'Impératrice me représentant dignement à Paris, j'ai préféré le rôle de soldat à celui de souverain. Rien ne me coûtera pour sauver notre patrie. Elle renferme encore, Dieu merci, des hommes de cœur et, s'il y a des lâches, la loi militaire et le mépris public en feront justice.

Soldats, soyez dignes de votre ancienne réputation ! Dieu n'abandonnera pas notre pays, pourvu que chacun fasse son devoir.

Fait au quartier impérial de Sedan, le 31 août 1870.

NAPOLÉON.

Cette proclamation, qu'on eut à peine le temps de répandre, fut le dernier appel que l'empereur adressa à ses soldats.

Pendant que l'armée française prenait position autour de Sedan, les Prussiens, au nombre de 230,000, poursuivaient leur marche sur nos traces et arrivaient presque en même temps que nous en vue de la place. Il était trop tard pour échapper à la nécessité de la bataille qu'ils nous offraient et que nous devons accepter maintenant dans la position désavantageuse où nous étions acculés.

Nos quatre corps d'armée étaient massés non loin de la ville dans l'ordre assigné pour le mouvement de retraite. Le 7^e corps, qui formait l'arrière-garde dans la marche sur Metz, se trouvait en tête, à cheval sur la route départementale de Mézières à l'ouest de Sedan, occupant le terrain depuis Floing jusqu'au Calvaire d'Illy. Le 1^{er} corps s'étendait de la petite Moncelle à Givonne et à Daigny. Le 5^e corps était placé partie dans la ville, partie sur les hauteurs qui dominent au Sud-Est le fond de Givonne. Le 12^e corps occupait la Moncelle, la petite Moncelle et la Platerie près de Bazeilles.

L'armée se trouvait donc formée en demi-cercle autour de la ville, les deux ailes appuyées à la Meuse. Jamais armée n'avait été placée dans des conditions aussi défavorables. Généralement on suit un plan d'opérations bien défini, assurant une ligne de retraite sur laquelle sont les réserves, les ambulances, etc. ; ici, au contraire, nos troupes risquaient d'être entourées de tous côtés sans ligne de retraite et, si elles avaient le malheur de vouloir se réfugier dans la ville, elles ne pouvaient que se précipiter dans un défilé inextricable à travers des portes étroites et des rues encombrées de chariots et de bagages.

Telle était cependant la conséquence d'un plan de campagne imposé de Paris et contraire aux principes les plus élémentaires de l'art de la guerre.

Le 31 au matin, le corps du général Lebrun avait déjà été engagé et avait sou-